

PS-SFIO-28 Tours 1931. XXVIIIe Congrès national, tenu à Tours les 24, 25, 26 et 27 mai 1931. Compte rendu sténographique. 1932.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

LE PRÉSIDENT. — Nous sommes en présence du fait que le Congrès veut une discussion générale. Nous demandons aux représentants de chaque motion de bien vouloir apporter au Bureau les noms des orateurs qu'ils ont choisis.

Nous avons :

Pour la motion Philip : Philip, Lagorgette et Bernstein ;

Pour la motion de la *Bataille Socialiste* : Pivert, Dumoulin, Maxence Roldes ;

Pour la motion de la *Vie Socialiste* : Déat ;

Pour la motion du Var : Renaudel.

RENAUDEL. — Non, j'ai dit que Déat parlerait seul.

LE PRÉSIDENT. — Puis, Farinet, pour une déclaration ; Grignon, de la Meuse ; Alleaume, pour sa motion, et hors motions : Rivière.

Il y a vingt minutes pour chaque orateur.

Pivert étant obligé de partir demande à parler le premier, je lui donne la parole.

LAGORGETTE. — Je demande la parole pour une motion d'ordre. Mes chers camarades, tout à l'heure j'ai dit à notre président qu'il n'était pas possible qu'on puisse fixer le débat de la manière suivante : vingt minutes par orateur. Etant donné l'inégalité dans le débat de ce matin, il fallait au moins rétablir l'égalité ce soir et nous demandons que le temps soit réparti par tendances et non par orateur. Nous demandons une heure par tendance. (*Applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — Je mets le Congrès en face de cette situation : il y a sept tendances, par conséquent cela ferait sept heures de débat.

La parole est à Pivert.

MARCEAU PIVERT. — Je veux m'excuser auprès du Congrès de prendre la parole à la place de mon ami

Zyromski qui est presque aphone, et je m'excuse également d'avoir insisté pour prendre la parole immédiatement, car je dois reprendre mon service demain matin.

Ceci dit, je pense que le problème essentiel est celui du désarmement auquel on a voulu annexer des discussions corrélatives sur les différentes conceptions de la défense nationale. Je parlerai sans doute des deux questions, mais vous me permettrez de donner le plus d'importance à la première.

Nous demandons que le Parti prenne en face de l'appareil militaire de la bourgeoisie une position claire, une position telle qu'on ne puisse en aucun cas suspecter sur ce point comme sur les autres son caractère d'action de classe contre le régime existant.

Pourquoi sommes-nous contre cet appareil militaire ? D'abord parce qu'il fait peser sur la classe ouvrière des charges écrasantes que la bourgeoisie tend à accroître. Si l'on en croit les états-majors ou leurs porte-parole, ces charges seront de plus en plus épuisantes : c'est Maginot, par exemple, qui se plaint de n'avoir pas assez de 180.000 soldats pour garder 800 kilomètres de frontières et qui parle d'une armée de métier de 300.000 hommes ; c'est le général de Fonville qui regrette qu'on n'ait que le service d'un an ; du point de vue de la marine, en dépit des accords navals, ce sont les constructions qui, depuis 1923-1924 portent sur 165 unités, ce sont les prétentions de cette bourgeoisie de porter la marine française « au niveau de ses besoins » comme disent ses porte-parole, c'est-à-dire de construire d'ici à 1936, 240.000 tonnes de navires.

La classe ouvrière doit essayer de se dégager de cette politique de surarmements qui conduit à la guerre. Peut-être, des camarades diront : « Ayons une politique de limitation des armements. » Limiter des armements, cela ne suffit pas ; comme a dit Auriol pour une autre question, il faut un « renversement de la vapeur », c'est-à-dire le désarmement, et ce désarmement aurait des vertus beaucoup plus fortes que la réduction. Prenons un exemple : on a limité à des croiseurs de 10.000 tonnes la flotte

allemande ; or, il se trouve que dans les limites des accords, la technique de guerre offensive a fourni à la marine allemande des navires de 10.000 tonnes qui, à l'heure présente, effraient toutes les autres marines, parce que ce qu'on n'a pu développer en tonnage, on l'a développé en rapidité, en efficacité des armements.

Donc, quelques barrières que l'on puisse mettre aux armements, cela ne suffit pas à nous donner satisfaction.

Mais, d'autre part, la classe dirigeante se sert de son appareil militaire comme d'un instrument de classe.

J'ai là sous les yeux une conférence faite par le général Niessel, membre du Conseil supérieur de la guerre, inspecteur général des écoles de perfectionnement des officiers de réserve.

Là aussi, on voit bien que la limitation à la fois du temps de service et même des effectifs n'est pas une solution du problème, car on se rattrape autrement, on augmente la valeur offensive de l'armée, on augmente la valeur militaire de l'armée par d'autres moyens que les effectifs.

Voulez-vous savoir comment on a pu corriger les « inconvénients » du système militaire à court terme ? En créant un cadre d'officiers de réserve qui, à l'heure présente, n'a pas seulement l'objet d'instruire les soldats, mais qui doit participer aussi (c'est dans la conférence), à l'instruction des autres citoyens. Les officiers de réserve doivent être de véritables instituteurs nationalistes ; « ils doivent contribuer, dit le général Niessel, à éclairer l'opinion publique, défendre l'esprit de devoir et de sacrifice, et l'armée qui en est l'incarnation ». Nous avons, sur ce point encore, à prendre position aujourd'hui.

En effet, les effectifs des officiers de réserve qui sont payés pour cela, qui ont des primes, et que l'on « achète » littéralement pour faire ce métier, ont augmenté de 3.500 en 1926, à 14.000 en 1927 et 33.000 en 1930.

Le caractère de classe est au surplus renforcé par le milieu où le général Niessel faisait cette conférence. Il faisait cette conférence au « Redressement français », l'organisation qui sur le plan politique et économique

caractérise le mieux l'effort de rationalisation et de défense de classe de la grande bourgeoisie capitaliste ; c'est devant son président, M. Mercier, que ces chiffres ont été donnés. Et voici ce qu'ajoutait le général Niessel :

Quant aux officiers de réserve, ils ont un autre rôle capital à remplir, le plus important de tous peut-être : servir dès le temps de paix de lien entre l'armée et la nation, dire ses besoins plus librement que ne peuvent le faire les militaires professionnels ; obtenir de leurs élus la satisfaction de ces besoins, entretenir autour d'eux l'esprit militaire fait de sacrifices quotidiens des intérêts personnels... D'autres peuvent vouloir être citoyens du monde... Nous, officiers, nous trouvons que c'est une charge assez lourde d'assumer seulement nos devoirs de Français... L'égoïsme national... est un égoïsme légitime... La seule garantie de la paix c'est une France forte autant qu'elle est profondément pacifique, et dont les gouvernants, sûrs de la valeur de ses forces militaires de terre, de mer, de l'air, sauront dans les conseils des nations, parler de la paix... avec une dignité calme, mais, s'il le faut, la main sur la poignée de l'épée.

Vous sentez ici, hélas, qu'il y a quelque analogie entre cette manière de concevoir la défense de la paix et certains discours, certaines phrases, certaines conceptions sur lesquels il faudra bien que le Congrès se prononce envers et contre tous. (*Applaudissements.*)

Un des assistants demande : « Est-ce que chez nous il y a une liaison entre les officiers de réserve, les sociétés de préparation militaire et les associations d'anciens combattants ? » M. Mercier, président du « Redressement français », répond : « Il y a là une lacune qu'il est nécessaire de combler. Et comme pour montrer mieux encore l'objectif de classe que je veux mettre en évidence, le général Niessel reprend :

L'officier de réserve constitue une « espèce spéciale ». Il appartient à des classes sociales assez limitées, animées d'un esprit particulier. Si nous arrivons à appliquer la même méthode aux sous-officiers, qui sont en contact plus intime avec les grandes masses de la nation, nous aurons le droit de dire que nous avons fait faire un grand pas à l'éducation préparatoire militaire.

Enfin répondant, pour terminer, au général qui avait fait la conférence, M. Mercier lui dit :

Nous nous mettons entièrement à votre disposition et nous pouvons vous aider d'une manière matérielle.

Voilà donc en pleine lumière la liaison entre les organismes de la classe bourgeoise sur le plan économique et social.

Il y a un autre aspect du problème mis en évidence par cette conférence, c'est le rôle d'une autre catégorie d'instructeurs, c'est-à-dire des militaires de la garde mobile républicaine :

Les brigades, les compagnies et les sections, les pelotons de cette garde républicaine mobile étant répandus sur tout le territoire, il sera facile de trouver là des éléments nécessaires pour fournir des instructeurs aux jeunes gens. Pour qu'il en soit ainsi, il faut attendre un certain temps que cette institution ait atteint son plein développement.

Il y a donc 15.000 gardes mobiles destinés non seulement à la répression des grèves, mais à servir d'instructeurs militaires. Vous vous demandez après cela s'il est possible que le Parti socialiste ait une part de responsabilité quelconque dans l'organisation de cette défense de la classe bourgeoise.

Le général Debeney a ajouté que cette garde mobile n'est pas une gendarmerie :

Nous avons fait tout ce que nous avons pu pour que les militaires de la G. R. M. reçoivent une instruction militaire extrêmement sérieuse. L'année dernière, sur 6.000 environ, il y en a eu 950 qui ont pris leur brevet de chef de section.

Ainsi nous voyons sans contestation possible que sur tous les plans, sur tous les terrains, la bourgeoisie organise en appareil de classe son armée, et c'est dans la mesure où la pression de l'opinion ouvrière empêche un certain nombre de moyens de développement de cet appareil que ces messieurs sont obligés de réduire leurs prétentions.

Dans les périls qui nous menacent, dit M. Mercier, il n'y a pas seulement celui d'une invasion immédiate, il en existe d'autres. Nous sommes obligés de faire un compromis, de choisir non pas une solution parfaite pour un but déterminé, mais de faire une moyenne qui s'accorde le mieux à l'ambiance générale du pays.

Je crois donc avoir prouvé que la bourgeoisie tend de plus en plus à se servir de son armée comme d'un instrument de défense sociale ; ces conférences et discussions montrent bien qu'il ne s'agit pas seulement de défense nationale, mais surtout de défense de classe.

Un autre sujet pourrait être abordé maintenant, c'est celui de l'évolution même du capitalisme qui, par-dessus les frontières, dans tous les grands trusts et cartels, est en train de faire craquer, pour une certaine partie tout au moins de son développement, les cadres mêmes de la nation. Je n'y insisterai pas ; je soulignerai cependant que même en ce qui concerne les situations financières, nous avons trouvé dans le discours de l'honnête M. Flandin, devant l'Association de la presse économique et financière, la preuve que l'explication de la situation monétaire en France était d'ordre international. C'est parce qu'il y a des dangers d'ordre social ailleurs que les capitalistes font affluer leur or en France, et M. Flandin a le cynisme d'ajouter :

La France a le devoir d'apporter tout son concours à une politique de placements favorisant le progrès économique des peuples, mais elle se refuse à financer le désordre.

Cela veut dire que la France utilise l'or international pour financer la dictature et couper les vivres à toute République qui essaierait de s'instituer autour d'elle. (*Applaudissements.*)

C'est d'ailleurs pourquoi le cadre national joue un rôle évident dans la lutte internationale des classes, ce qui exclut à mon sens certaines formules trop simplistes comme celle de la Révolution par la défaite. Oui, le processus du développement capitaliste, a élevé ces questions sur le plan international. Mais au lendemain de la défaite, c'est, par exemple, Thiers, qui obtient le rapa-

trierement des prisonniers français en Allemagne pour massacrer la Commune. En 1918, les armées allemandes n'ont pas été désarmées, on ne leur a pas enlevé leurs mitrailleuses, afin qu'elles puissent mieux écraser la révolution allemande. En définitive, c'est toujours la classe bourgeoise internationale qui triomphe de la classe ouvrière. (*Applaudissements.*)

Et maintenant, je suis tout à fait surpris de trouver sous la plume ou dans les paroles de certains camarades, les mêmes conceptions, les mêmes termes équivoques, que la propagande socialiste tend à démasquer : Comment ! « la France doit être forte en face d'une Allemagne ?... en face d'une Italie ?... » Quelle France ? Quelle Allemagne ? Quelle Italie ? Il s'agit toujours pour nous du capitalisme international qui utilise pour ses besoins propres le cadre national. Il s'agit de ne pas se laisser prendre à ces prétextes de défense nationale capitaliste, il s'agit de les dénoncer, et pour le Parti c'est ici quelque chose d'assez grave, mais il faut qu'on la dise. Oui, il faut qu' « on ait *le vrai courage* » d'apporter ici les paroles qu'on prononce au dehors au nom et avec le prestige du socialisme ; il faut que demain on n'ait plus le droit de les prononcer au nom du Parti. (*Applaudissements.*)

Aux yeux des camarades, au nom de qui je parle, c'est là l'objet essentiel du Congrès. Il s'agit de savoir si, par exemple, nous allons accepter qu'un de nos camarades puisse être utilisé d'une manière permanente par la classe capitaliste lorsqu'il écrit :

L'Allemagne a été vaincue. Nous ne voulons pas l'écraser sous le poids de sa défaite. Mais nous ne voulons pas qu'elle soit plus puissante qu'elle ne l'était avant. Nous sommes toujours pour le rapprochement franco-allemand, mais sur un pied d'égalité et dans le respect des traités. Il y a des heures douloureuses où il faut savoir choisir entre deux devoirs...

Vous connaissez ce texte de Paul-Boncour reproduit par le *Temps* ; il y en a bien d'autres et ce n'est pas avec plaisir que nous sommes obligés ici, pour des raisons de clarté

vis-à-vis des jeunes générations qui montent, de venir demander au Congrès de se prononcer pour ou contre ces conceptions-là. C'est pour des raisons de propagande, c'est pour des raisons de probité qui nous tiennent au cœur. Nous verrions également sur d'autres questions comme celle de l'Anschluss qu'on ne sait pas assez distinguer la véritable nature des difficultés à résoudre : ce sont les banques qui tirent les ficelles. La Banque de Paris et l'Union parisienne ont créé à Vienne des succursales (Banque des pays de l'Europe Centrale et Union Européenne) qui ont profité de la décomposition de l'Autriche. Elles défendent aujourd'hui une politique qui empêchera le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne, parce que le rattachement porterait atteinte à leur prospérité. Ainsi, en s'acharnant à combattre l'Anschluss, un certain nombre d'orateurs, sous des prétextes juridiques, défendent en réalité des intérêts financiers, des intérêts de banques, qui n'ont rien de commun avec les intérêts profonds de l'Internationale ouvrière. (*Applaudissements.*)

Je conclus. La position est claire. Nous demandons au Congrès de se prononcer contre toute collaboration avec l'appareil militaire bourgeois, quel qu'en soit le prétexte.

Nous demandons au Congrès de se prononcer contre la défense nationale capitaliste par la guerre ; nous lui demandons de se prononcer pour le désarmement général.

Camarades, laissez-moi vous adresser un dernier appel. Ici, à Tours, une génération socialiste s'est lamentablement déchirée, vaincue par la guerre. Toutes ses blessures ne sont pas encore cicatrisées et les souffrances qu'elle a endurées l'ont peut-être un peu désaxée. Eh bien ! la génération qui monte vous supplie de permettre que par vos décisions le socialisme se reconstitue et qu'à son tour et à tout prix le socialisme international triomphe de la guerre. (*Vifs et longs applaudissements.*)

LE PRÉSIDENT. — La parole est au camarade Philip.

ANDRÉ PHILIP. — Camarades, je voudrais exposer les